



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

LUNDI 2 OCTOBRE 2023

Nombre de conseillers : 30
- Présent(e)s : 24
- Pouvoirs : 4
- Excusé(e)s : 1
- Absent(e)s non excusé(e)s : 1

L'an deux mil vingt-trois, le 2 Octobre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 25 Septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à 19h30 à la salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s : Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Patrice BERTRAND, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN (Marennes), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, Lilian CARRAS, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD, Frédérique LEPERS (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Roberto POLONI, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs : Mme Cécile SUBRA (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Nicolas VARIGNY (Chaponnay)
Mme Sandra BULLION (Marennes) a donné pouvoir à M. Timotéo ABELLAN (Marennes)
M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon)
Mme Pascale LUCARELLI (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)

Excusée : Mme Martine JAMES (Communay)
Absente non excusée : Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)

N°2023-81-5.7.4 02/10/2023	Modification de la commission Permanente Intercommunale, « Communication, événementiel, tourisme »
---------------------------------------	---

Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :

- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-22, L5211-1, L5211-40-1 du CGCT ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;
- Vu** la délibération n° 2020-105 du conseil communautaire du 14 septembre 2020 créant 10 commissions thématiques au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon et ouvrant les commissions aux conseillers municipaux des communes de rattachement ;
- Vu** la délibération n° 2020-106 du conseil communautaire en date du 14 septembre 2020 désignant les membres des commissions permanentes intercommunales de la CCPO, composées de deux élus titulaires par commune membre en respectant l'expression pluraliste des élus de l'assemblée communautaire ;
- Vu** la délibération n° 2021-02 du conseil communautaire en date du 21 janvier 2021 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Communication, événementiel, tourisme » ;

Vu la délibération n° 2022-07 du conseil communautaire en date du 28 février 2022 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Communication, événementiel, tourisme » ;
Vu la délibération n° 2022-89 du conseil communautaire en date du 26 septembre 2022 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Communication, événementiel, tourisme » ;
Vu le bureau communautaire du 18 septembre 2023 ;

Considérant le courrier de démission du 24 février 2023 de Monsieur Bruno FURNION du conseil municipal de la commune de Marennes ;

Considérant qu'ainsi il n'est plus membre de la commission « Communication, événementiel, tourisme » de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Bruno FURNION au sein de cette commission ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **REPLACE** au sein de la commission « Communication, événementiel, tourisme » Monsieur FURNION par Madame **Sandrine BOURACHOT** ;
- **DIT** que cette commission est désormais composée des membres suivants :

CHAPONNAY	COMMUNAY	MARENNES	St SYMPHORIEN D'OZON
Maryse MERARD	Sophie BIBOLLET-JUSTE	Gérald COSTE	Valérie SPYCKERELLE
Carole DREVON	Isabelle PIERROT	Sandrine BOURACHOT	Geneviève GLEYNAT

SEREZIN DU RHONE	SIMANDRES	TERNAY
Gaël CHEVAILLER	Clotilde GERARDIN	Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL
Annick TARTERET	Anne-Sophie VERDIEL	Monique LECERF

Télétransmise en Préfecture le - 6 OCT. 2023
Affichée le
Certifiée exécutoire le - 6 OCT. 2023

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLELIO
Président

